

Procès-Verbal du Comité Directeur du 21 février 2015 à Montpellier

Etaient présents :

Mesdames CRUBELLIER Ludivine, GAUTHEY Nathalie, JARROUSSE Françoise, SUDRE Caroline,
Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Eric, GIL Robert, HERNANDEZ Jean
Paul, JARROUSSE Yves, JAMET Philippe, MICHEL Gilles, NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME
Christian, PUYRENIER Patrick, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky et VERNEREY Gérard,

Assistaient à la réunion :

Madame et Monsieur : DUMOTIER Nicole, PRECLOUX Michel
Les Conseillers Techniques Sportifs Thierry JAMET et Joseph BRITTO

Etaient excusés :

Mesdames BERNARD Nathalie, FAUVEAU Magali, SARRUS Anne,
Monsieur BRUNETON Jean-Paul, ROMERA Cyril, DUFOUR Simon,
Le Conseillers Techniques Sportifs Richard MARTINEZ, Anne RIFF et Eric REBOURG

Sont présents membres 19/24, le quorum est atteint.

Le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le Président ouvre la séance à 14 heures 30 assisté par le Secrétaire Général.

Ordre du Jour :

- 1.- Ouverture par le Président
- 2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.
- 3.- informations et points des commissions, travaux en cours...
- 4.- Questions diverses.

Nous présentons nos sincères condoléances à Anne SARRUS suite au Décès de son mari, prompt rétablissement à Henri GASTOU suite à son hospitalisation et toutes nos amitiés à Jean Paul BRUNETON.

I.- Ouverture par le Président

Les PV ont été adoptés à l'unanimité des présents lors de la dernière assemblée générale le 29 novembre 2014 à Trèbes.

II.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.

II.1.- La Licence au niveau Fédération

a) Etude fédérale pour améliorer la situation suite aux Constats et recommandations du rapport de l'Inspection Générale MJS. Le Projet fédéral est un outil structurant : Il traduit une authentique réflexion de l'ensemble des acteurs du milieu fédéral

- La FFN se situe au 9ème rang des fédérations en termes de licence, ce qui reste insuffisant.
- Les dispositions prises (diversification des pratiques, labellisation, soutien des services fédéraux, implication des comités, ...) doivent impérativement apporter une augmentation sensible pour atteindre l'objectif des 500 000 licences.
- Les augmentations des tarifs licences sont restées minimales et le coût demandé aux licenciés peut être qualifié de modéré.

Pour :

- Adopter un plan de croissance du nombre de licences assorti d'actions concrètes, d'un échéancier réaliste et d'indicateurs chiffrés d'évaluation permettant d'atteindre l'objectif fixé
- Licencier nos adhérents, c'est donc fédérer pour :
 - Partager une vision, des objectifs clairs et connus
 - Trouver et mobiliser des moyens communs
 - Déployer, mener des actions concertées

b) L'état des licences en Languedoc-Roussillon

Ce jour : 7214 licences sont homologuées par la FFN, 320 sont en attente d'oblitération.

Cela représente une perte de **491** par rapport à l'an dernier et **1505** par rapport à 2012/2013.

Cela entrainera un nouveau déficit de 10.200,00 € par rapport à l'an dernier et 19.300,00 € par rapport à 2012/2013 sans compter la ristourne fédérale et les coûts induits.

Les principes de cohésion et de se fédérer semblent complètement oubliés en cette année 2015.

Le trésorier vous fera le point des ressources et dépenses en fonction de notre prévisionnel. Des mesures seront à prendre comme je l'ai déjà signalé, afin de ne pas se retrouver comme l'an dernier avec un fort déficit annuel.

II.2.- Le plan "Apprendre à Nager" et le "Savoir Nager"

Le Plan "apprendre à nager, Savoir Nager..." est reconduit en 2015 selon le même principe défini par la FFN que l'an dernier. Nous vous communiquerons toutes les informations supplémentaires vous permettant de faire les demandes CNDS dès que la DRJSCS nous communiquera les données et orientations régionales pour l'année 2015.

a) Les six volets du plan d'actions fédéral et interfédéral à mettre en œuvre dans le cadre du plan « Apprendre à nager » pour favoriser le développement des apprentissages de la natation en complément de l'école sont :

- Opération Savoir-Nager.
- Stages d'apprentissage de la Natation.
- Ecole de Natation Française dans les clubs.
- Activités natation périscolaires organisées dans le cadre de l'Accompagnement éducatif.
- Activités natation périscolaires organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
- Apprendre à nager pour les Seniors

b) La Synthèse de l'**opération « Savoir- Nager »** est :

L'association ou la Collectivité doit-être en capacité de proposer un programme d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été :

- Un stage d'apprentissage de la natation de 15 séances minimum d'une heure.
- Les enfants doivent être âgés de 6 à 12 ans.
- Le groupe doit être constitué de 8 enfants minimum à 12 enfants maximum ne sachant pas nager.
- Les séances de natation sont dispensées par un professionnel.
- Les cours sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros
- Sans que cela soit exclusif, la priorité doit être donnée aux populations en difficultés sociales ou demeurant en zone rurale.

II.3.- Label "Vivre Santé"

Comme suite à l'entretien du lundi 16 février avec la personne ressource du Pôle Santé de la DRJSCS, nous avons reçu par courriel le dossier d'éligibilité du label vivre sport à remplir. Les cahiers du collectif EPS Mission Sport 2015 étaient joints à l'envoi. C'est s'engager en prévention.

Les Pôles du Languedoc-Roussillon ont déjà été contactés par la cellule Santé régionale de la DRJSCS et nous vous présenterons cette action plus en détail lors d'une réunion des présidents des clubs régionaux.

II.4.- Pacte de progression commun FFN/CR

- Visite de la FFN du 16 et 17 mars 2015,

Pour préparer les échanges directs entre les représentants de la natation des comités régionaux et ceux de la FFN dans le but de permettre une "radiographie" plus complète et sincère possible d'un territoire régional, **la FFN sera en Languedoc-Roussillon les 16 et 17 mars 2015.**

Nous avons d'ores et déjà rempli le questionnaire d'une cinquantaine de page proposé par la FFN, résumant notre identité territoriale pour engager discussion et permettre d'avancer sur les bases d'un pacte commun de progression, défini ensemble et spécifique à chaque région.

Ce questionnaire très dense aborde les thématiques suivantes :

- Organisation et fonctionnement des Comités Régionaux.
- Licences et labellisation des Clubs.
- Equipements.
- Professionnalisation, emploi et formation.
- Promotion et valorisation.
- Développement de la pratique sportive de haut niveau.
- Développement des pratiques non compétitives.

II.5.- La Labellisation

a) Cahier des charges.

Des pré-requis pour être candidat à l'obtention d'un label

- Club affilié à la FFN / Club agréé ENF / 100% de licenciés

Deux reconnaissances sont possibles :

- Pratiques non Compétitives : Label Animation - 6 mentions au choix
- Pratiques Compétitives : du Label Développement au Label International

Les conditions minimales

- **Encadrement** - niveau de diplôme minimal que doit détenir la personne qui encadre le groupe en question
- **Pré requis de performance** - le minimum attendu d'un point de vue sportif
- **Officiel** - le minimum attendu en terme de qualification chez les officiels
- **Condition de pratique** - le minimum attendu en terme de créneaux d'entraînement
- **Médecin** - présence et rôle d'un médecin référent

b) Charte de la labellisation

Le club labellisé satisfait :

- aux prérequis et conditions minimales du label à l'ouverture, aux conditions du label à terme,
- participe à la vie fédérale,
- fournit les renseignements nécessaires au suivi annuel.

Les grands principes

- Les comités régionaux attribuent les labels Animation, Développement et Formateur
- Le siège fédéral attribue les labels National et International
- Le label Eau Libre est fusionné avec le label Natation Course
- Existence de pré requis de performance pour chaque label « compétitifs »

Ce qu'il faut savoir :

- Un label est décerné jusqu'au 15 septembre de la fin de l'olympiade en cours
- Il est possible de perdre son label avant l'échéance - *si non respect du cahier des charges*
- Tous les prérequis devront être remplis au cours de la saison sportive qui précède
- Il existe une année dite « période de transition » en cas de non tenue des engagements sportifs pour les labels D et F - *problèmes structurels et conjoncturels possibles*
- A partir de la saison 2015/2016 les dossiers d'inscriptions seront à remplir via extranet
- Il est possible d'obtenir uniquement 2 labels en même temps : un compétitif et un non compétitif - sauf si le club est concerné par deux disciplines.
- Il est possible d'obtenir plusieurs mentions sur le label animation

II.6.- Les subventions

Après avoir rempli le dossier Sésame et entretien avec le **conseil régional**, nous avons reçu en début de semaine le montant des subventions du conseil régional allouées à notre comité d'un montant de :

- 9 000,00 € (dépense subventionnable de 40 000,00 €) pour des actions de formation
- 30 000,00 € (dépense subventionnables de 100 000,00 €) pour des actions d'accession au HN.

Nous avons bénéficié en 2014, des subventions mentionnés ci-dessous. De ce fait un compte-rendu financier a été réalisé pour chaque action et transmis à la DRJSCS.

- Pôle espoir de natation synchronisée de Sète : 3 000,00 €
- Pôle espoir de water-polo de Sète : 1 500,00 €
- Performance sportive et lutte contre les incivilités : 1 500,00 €

II.7.- Les Pôles

Validation des effectifs des pôles et Modalités Financières

a) Pôle France de Font-Romeu :

- Aide à la préparation sportive et au fonctionnement pou 2015 d'un montant de 80.000,00 € destinées à financer :

- ✓ des actions de stages, compétitions à l'étranger... faisant l'objet de 4 versements de 10.000,00 € avec reliquat de 13.500,00 € fin d'année
- ✓ et les frais au titre de l'aide au fonctionnement à hauteur de 40.000,00€.

Le comité régional recevra les justificatifs à fournir à la FFN pour le paiement de cette aide.

D'autre part prise en charge des athlètes sportifs de haut niveau sur convention signée d'un montant de 80% de l'hébergement et de la restauration des internes dans la limite de 500,00 €/mois sur une durée de 10 mois et de 80% de la restauration des 1/2 pensionnaires dans la limite de 250,00 €/mois pendant 10 mois.

b) Pôle Espoir de Font-Romeu :

- Une aide au fonctionnement pour l'année 2015 de 5.500,00 € (soutien au double projet des sportifs, achat de matériel, besoins spécifiques d'accompagnement des sportifs, vacations d'intervenants extérieurs ou assistants ponctuels...)

- Elle sera versée en septembre 2015 et un compte-rendu de l'action devra être transmis à la FFN en janvier 2016.

D'autre part, nous notons que les aides au niveau régional en baisse de 6 500,00 € se répercuteront sur le budget du pôle dans les mêmes proportions.

Il conviendra de prévenir le comité du prévisionnel et de s'y tenir afin d'éviter tout déplacement du budget présenté en début d'année lors de la réunion et en équilibre. Par exemple comme nous l'avions déjà préconisé, se limiter à des stages sur le territoire et des différents frais, afin de ne pas alourdir les dépenses des clubs et des parents des athlètes affectés sur ce pôle.

c) Pôle Espoir de natation synchronisée de Sète :

- Une aide au fonctionnement pour l'année 2005 de 7.500,00 € (soutien au double projet des sportifs, achat de matériel, besoins spécifiques d'accompagnement des sportifs, vacations d'intervenants extérieurs ou assistants ponctuels...)

- Elle sera versée en septembre 2015 et un compte-rendu de l'action devra être transmis à la FFN en janvier 2016.

II.8.- Nagez forme Santé

a) retour sur le séminaire santé de septembre 2014

b) Le Métier d'éducateur Aqua-Santé

c) formation CROS : Prise en charge d'une personne atteinte de maladie chronique au sein d'une structure sportive

d) opération Sentez vous sport et Nuit de l'Eau

II.9.- Divers

- Constitution de l'échéancier et réservation des salles

- FFN : Remboursement des frais lors des déplacements FFN

- FFN : Rapport veille équipements de Septembre 2014 à janvier 2015

- Uniformation : zoom sur la réforme de la formation professionnelle

- La réunion des Présidents de départements qui se déroulera le lundi 2 mars 2015 à la Maison Régionale des sports à 14h30.

- Choroïdérémie : Mail de soutien émanant du milieu de la natation à étudier.

II.10.- Courriers traités

- FFN : Assemblée générale FFN à Vannes les 17 et 18 avril 2015 - réservations effectuées.
- Organisme de formation : Rédaction du bilan pédagogique de l'Ecole Régionale de Formation
- Cosmos : Renouvellement de l'adhésion
- DRDJSCS : Proposition faite aux comités régionaux ayant bâtis à un plan de développement pluriannuel d'être désignés comme têtes de réseaux dans le domaine de la répartition et orientations des subventions de la part équipement et de la part territoriale du CNDS 2015
- Tour de France photos 2015 : pour passage dans la région afin d'effectuer des photos artistiques et sportives de Natation Synchro et de Water-Polo - ont mis M. Damien LAMBERT en contact avec SETE Natation EDD
- Dauphins de Lozère : Demande d'agrément ENF

II.11.- Courriers à Traiter

- CROS : Donner la liste des médecins fédéraux afin de programmer une réunion à une date et un lieu qui sera communiqué ultérieurement.
- FFN Courrier d'invitation du Président Francis Luyce pour assister à la session de formation concernant les Equipements Sportifs qui aura lieu le mercredi 1er avril 2015 à l'occasion des championnats de France à Limoges.-
- FFN : Département médical lettre questionnaire aux présidents de région
- CROS: Courrier invitation à participer au forum de l'Emploi et de la Formation dans les secteurs du sport à l'UFR-STAP de Montpellier
- EMPLOI : Liste des affichages obligatoires à mettre en place
- AMESTRA : Déclaration des effectifs
- INSEP : Participation au Meeting de Montpellier acceptée aux conditions d'Eric BRAIZE
- FFN : La Fédération Française de Natation, en partenariat avec le Comité régional du Limousin a souhaité privilégier l'accès des dirigeants de la FFN (Membres du comité directeur et Présidents de comités régionaux). Ainsi, si vous avez envisagé d'assister aux compétitions, il vous est proposé de bénéficier de places gratuites à la journée ou de pass pour la durée de la compétition. J'insiste sur le fait que ces badges (2 maxi par personne) non cumulables seront nominatifs, incessibles, et que leur demande doit être faite au préalable par mail avant le 28 février 2015 en précisant les jours concernés et le nombre de places requises.

III.- informations et points des commissions, travaux en cours...

III.1.- Présentation et orientations des dynamiques

Sportive (Christian RICOME)

a) Enquête nationale sur l'encadrement des clubs de la FFN qui ambitionne de créer un diplôme d'entraîneur des premières pratiques compétitive pour exercer contre rémunération (Après acquisition du BF 3) - transmise aux clubs par le CTRS Thierry JAMET.

Il apparait qu'avec 25% de réponses le Languedoc-Roussillon serait légèrement au dessus de la moyenne nationale. N'empêche que la plupart des clubs possèdent des employés, la moindre des politesses serait de répondre aux questionnaires.

b) FFN Haut Niveau de Martin MARTIN : Se référer aux dossiers de candidature PES toutes disciplines, saison 2015/ 2016, et leurs modes d'emploi, également accessibles par le lien ci-dessous :

http://ffn.extranat.fr/webffn/dhn_index.php?idact=dhn&go=pes

Ils sont introduits par une lettre co-signée par le Président Francis LUYCE et le Directeur Technique National, par intérim, Patrick DELEVAL, adressée au Président du Comité Régional.

c) Objectif TOKYO

Sont sélectionnés et reconduits les nageurs et nageuses présents à Font-Romeu aux vacances de la Toussaint, pour le stage à Mulhouse du 26 avril au 2 mai pour les filles et du 3 mai au 9 mai pour les garçons :

- Pauline ALBERT du CNS St ESTEVE

- Solweig PICAULT, Emeline BIELHMANN, Mélina SCORDIA, Lucie DATTLER, Maëlle LECANU, et Alessandra DEVILLARD en filles - Simon BREFUEL, Nathan CALLAIS, Quentin CALLAIS, Théo CHARRADE, Damien GWIDZ, Estéban POT, Nans ROCH et Matthias MARSAU en garçons, tous de CANET 66 Natation

c) Stage des jeunes effectué à Canet et Stage élite en reporté ou annulé.

e) les « bilan stage, mise en place du stage de mai, Sélection à la Coupe de été France des Région et à l'Open de France » seront discutés lors de la réunion de la dynamique sportive se déroulera le mardi 24 février 2015 au siège à Montpellier à 9 heures 30.

Territoriale (Jean Marie APPENZELLER)

- Mise à jour des tableaux à partir de la veille fédérale et des informations locales

Labellisation et cohésion (Michel PRECLOUX)

a) Nouvelle procédure présentée ci-dessus

b) Une réunion de la commission aura lieu prochainement, quatre questions seront à l'ordre du jour :

- Etude des nouvelles règles par rapport à ce qui est déjà réalisé en Languedoc-Roussillon
- Prestation, répartition et remboursement des factures lors des organisations des Meetings ou championnats
- Définir les actions en faveur des clubs structurants, aux clubs labellisés
- Organisation d'une réunion à l'attention des clubs structurants de HN du comité

III.2.- Commission Natation Course

a) Meeting de Nîmes : Très bon déroulement malgré un nombre impressionnant d'engagements du à un programme à revoir, cette manifestation s'est déroulée sans problème particulier.

b) Meeting de Montpellier : Pour ne pas avoir d'entrée les mêmes déboires qu'à Nîmes des grilles ont été appliquées pour limités le nombre de concurrents aux nages de fond et 1/2 fond. D'autre part les finales du samedi doivent se terminer avant 18 heures suite à match Water-Polo. Il faudrait demander la piscine en amont du calendrier FFN de Water-Polo afin d'éviter ce genre de situation.

c) La Commission IR se tiendra le 25 avril 2015 à Pierrelatte.

d) Candidature de Canet pour les N2 été à présenter au conseil de l'IR

Prévoir une réunion sur le développement des disciplines – Pour réfléchir sur les besoins du développement des pratiques et des d'actions croisées pluridisciplinaires autres que le haut niveau.

D'autre part : Il est regrettable de traiter en comité directeur des actions qui devraient être gérées par les commissions et entérinées en comité directeur.

III.3.- Commission Water-Polo

- Suite au CD Fédéral du 12 et 13/12/2014, Sébastien DERVIEUX a été désigné comme référent formation des officiels de water-Polo de la zone méditerranée.

- Zone WP : Bulletins et résultats transmis à la zone

- Sélection de zone 16 ans pour la journée du 1er mars à la Paillade pour finalité Interzone de pentecôte à Mulhouse.

- Sélection des 14 ans a débuté durant les vacances de février pour le tournoi Coupe de France des régions de juillet à Mulhouse.

- La réunion de Zone le 28 mars 2015 à AIX concernera la formation des officiels

III.4.- Commission Natation Synchronisée

- **TQ des jeux européens et Open make up for ever** - Abbygaëlle SLONINA du CN Saint Cyprien se classe 2e en solo et 14e en figures imposées au TQ des Jeux européens. Elle est également retenue pour participer au stage et à "l'Open make up for ever" du 7 au 15 mars 2015

- Stage régional du 23 au 25 janvier à Sète avec hébergement et restauration au Lazaret.

- Commission IR Natation Synchro ne se tiendra pas le 25 avril 2015 à Pierrelatte mais à NICE lors des N3 ; Un seul remboursement par région du siège au lieu du comité.

- Calendrier : les régionaux espoirs auront lieu à Saint-Cyprien le samedi 4 avril 2015 à partir de 8h. Néanmoins, la compétition de synchronat qui devait avoir lieu à Saint-Cyprien le 15 mars 2015 ne pourra pas s'y tenir. A la place, le CNSC a demandé la piscine le 4 avril pour les régionaux espoirs. Reste à prendre la compétition du synchronat le 15 mars 2015...

- Classement National des clubs 2013/2014 :

Classement Général 2014 TC		Classement Seniors 2014		Classement Espoirs 2014	
Place	Clubs	Place	Clubs	Place	Clubs
1	Pays d'Aix	1	CN Saint Cyprien	2	DC Sètois
2	CN Saint Cyprien	30	Montpellier N.S.	6	CN Saint Cyprien
3	Lyon Aqua Synchro	Classement Juniors 2014		11	Montpellier N.S.
5	DC Sètois			20	Synchro 66 Perpignan
15	Montpellier N.S.	Place	Clubs	26	NC Nîmois
32	Synchro 66 Perpignan	2	CN Saint Cyprien	Classement des régions 2014	
80	NC Nîmois	3	DC Sètois	3	Languedoc-Roussillon
113	CA Pézenas	16	Montpellier N.S.		
122	CN Narbonne				

III.5.- Commission Natation Estivale

- Compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2014 ayant pour objet l'examen des dossiers de candidature pour l'organisation de la coupe de France estivale des régions en 2016 : Désignation de CERET

- Compte -rendu de la commission sportive du 31 janvier 2015

- La réunion annuelle des clubs d'été se déroulera à la maison Départementale des sports Nelson Mandéla ZAC pierre vives comme l'année dernière le samedi 14 mars à 14h 30 pour définir les calendriers et programmes

III.6.- Commission Natation en Eau Libre

- Etape FINA - Bertrand VENTURI sociétaire du SETE Natation DD se classe cinquième au 25 km du Grand prix FINA Villa Urquiza-Parana

- Les championnats Indoor ont eu lieu à Sarcelles aucune participation régionale.

- Les championnats de France se dérouleront les du 4 au 7 juin 2015 – lieu indéterminé

III.7.- Commission des Maîtres

- Revue numérique **ChronoMaîtres**, réalisée pour les Maîtres par les Maîtres vient de **publier son deuxième numéro**. Cette revue **contributive** et entièrement **gratuite** est téléchargeable sur le site internet homonyme : <http://www.chronomaitres.fr/les-numeros.html>

- Championnats de France Open des Maîtres de Natation Synchronisée : **les engagements pour les clubs FFN seront à faire sur extraNat du lundi 20 avril au dimanche 10 mai 2015**

III.8.- Commission de Formation

- I.N.F.A.N. - Ci joint une information transmise aux entraîneurs et sur le site concernant l'organisation de la deuxième journée de formation professionnelle continue : "les Mardis de la FFN" qui aura lieu le mardi 10 mars de 9h00 à 18h00 à l'INFAN et dont le thème est : "la programmation et la planification de l'entraînement". En PJ, vous trouverez le fiche de présentation et le bulletin d'inscription

- Des formations d'Evaluateurs ENF 1 et 2 auront lieu le :

- ✓ Jeudi 11 juin 2015 Formation ENF1 et 2 à LA GRANDE MOTTE (34) à 17h00 au Centre Nautique
- ✓ Jeudi 10 septembre 2015 Formation ENF1 et 2 à MONTPELLIER (34) à 17h00 Au siège du Comité Régional LR à la Maison Régionale des Sports
- ✓ Jeudi 19 novembre 2015 Formation ENF1 et 2 à LUNEL (34) à 17h00 Salle FOLQUET Route de Nîmes 113 ZAC Leclercq (rue du levant) derrière le Garage NISSAN
- ✓ Jeudi 14 janvier 2016 Formation ENF1 et 2 à PALAVAS (34) à 17h00 Piscine de Palavas

Les sessions de formations ENF1 et ENF2 font l'objet de formations distinctes. Hormis les officiels, les candidats aux certifications ENF2 doivent posséder la certification sous-jacente et avoir participé à 2

sessions de passage de tests ENF au moins pour postuler.

- Déroulement des étapes E.N.F. : du Sauve Nage au Passeport compétition, discussion sur intérêt de l'activité des passages. Il en résulte que le Passeport de l'eau mérite réflexion tant sur le fond que sur la forme dans les domaines du choix essentiel de 3 disciplines et dans le déroulement de l'épreuve. La multidisciplinarité ne semble plus exister.
- Les certifications du jury DRJSCS se fera en mai pour permettre aux candidats reçus de postuler à des emplois saisonniers.
- Les inscriptions au BP JEPS se feront plus tôt l'an prochain
- Nous regrettons toujours que les Brevets Fédéraux ne fassent pas l'adhésion de tous à ce projet de formation pourtant avoir un Brevet Professionnel acquis par cette branche est bien moins coûteux.
- Mise en place d'un Diplôme d'Etat toujours difficile à mettre en place et toujours sujette à un nombre minimum de candidature qui n'est pas atteint.
- Une formation BNSSA s'est déroulée en Lozère : 17 reçus sur 18 candidats.
- La réunion du conseil d'administration de l'ERFAN aura prochainement lieu au siège du comité.

III.9.- Commission des Officiels

- Révision et Examen d'officiels A prévu le 28/2 à Antigone (1 de la Lozère, 2 du Gard, 1 de l'Hérault...)
- Faire passer le Passeport de l'eau avant ou après la compétition, pas pendant.
- Devons nous suspendre les officiels non recyclés après deux années d'exercice.
- Jury d'appel de Nîmes : Réclamation présentée, problème soulevé exposé aux membres et discuté, il apparaît que la décision prise par le jury d'appel est tout à fait conforme à l'application des règlements en vigueur, donc non critiquable ou à remettre en cause.

Gérard NURIT signale que :

- Le site fédéral grand public sera prochainement mis en ligne www.ffnatation.fr (accessible très prochainement) et différent du site d'exploitation destiné aux initiés ffn.extranat.fr
- Une réunion des correspondants informatiques régionaux FFN se déroulera le 15 juin
- la mise en œuvre du transpondeur lors des compétitions d'eau libre.

III.10.- Commission Médicale

- Etude de la possibilité de réunir les médecins de ligues ainsi que les différentes commissions médicales des CDOS en soirée, Mardi 19 mai ou Jeudi 21 mai 20h. Le thème sera « le Rôle et la Place des médecins de ligues dans l'environnement sport et santé de la région Languedoc Roussillon. » Lors de cette réunion :
 - Présentation du Vidal du sport.
 - Le colloque Sport et santé 2015.

III.11.- Commission Finances

- Evolution de la trésorerie au 20/02 de chaque exercice :

	2013/2012	2014/2013	2015/2014
Dépenses	85.000 €	- 13.000 €	- 1 000 €
Recettes	80.000 €	- 38.000 €	- 52.000 €

- Explications : Il apparaît que notre situation financière n'évolue pas favorablement et nous ne pouvons plus avoir un déficit important chaque année. Nous devons trouver des solutions pour mieux maîtriser notre budget du fait d'une perte importante des ressources "licences et engagements" ainsi que de la diminution des subventions.

III.- Questions diverses.

Pas de question diverse

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30

Le Secrétaire Général
Dominique TRAIN

Le Président du Comité
Jacky VAYEUR